

Rapporteur : M. BRUMM Richard

M. BRUMM Richard, rapporteur : Je précise d'ailleurs puisqu'on la cite souvent à présent, la Chambre Régionale des Comptes a considéré que nous n'avions pas de recours excessifs aux décisions modificatives.

M. BROLIQUIER Denis, Maire du 2^e arrondissement : Monsieur le Maire, je vais être rapide, puisque dans le prolongement des orientations budgétaires et du contexte budgétaire que nous connaissons, le Groupe d'Elus Lyon Divers Droite pense qu'il faut remettre à plat quelques priorités. Des dépenses doivent être faites, d'autres ne sont pas nécessaires, et certaines doivent être mieux anticipées ou reportées.

Vous nous demandez aujourd'hui de voter la Décision modificative n° 3 : nous ne la voterons pas, dans la mesure où nous n'approuvons pas votre budget et j'aimerais que vous changiez, nous aimerions que vous changiez vos arbitrages budgétaires, d'une façon générale.

Au-delà de cette décision modificative, il y a deux exemples sur lesquels je veux revenir rapidement et qui illustrent bien l'incohérence de vos choix :

Premièrement l'Hôtel-Dieu : vous êtes resté droit dans vos bottes en choisissant de ne pas mettre un centime d'euro d'argent public de la ville, ni de la Communauté urbaine, d'ailleurs, dans ce projet. Mais l'avenir de l'Hôtel-Dieu se dessine donc maintenant autour du triptyque hôtel de luxe, commerce et bureaux. Et les projets de musée et de pôle de santé sont bien prévus en termes de mètres carrés, mais aucun budget à ce jour. Autant dire que leur avenir est loin d'être assuré.

Vous avez donc choisi, c'est en tout cas notre vision, d'abandonner l'esprit humaniste de l'Hôtel Dieu au bon vouloir de l'investisseur. Et là, nous ne sommes pas d'accord et une majorité de Lyonnais non plus, si l'on en croit de récents sondages.

C'est une erreur historique que vous devrez assumer car s'il est un projet qui nécessite un engagement financier de la ville, c'est bien celui de la rénovation de l'Hôtel-Dieu, notamment pour que le pôle de santé et de musée puissent voir le jour. A ce jour, eux seuls permettraient de perpétuer une partie de ce qui a fait la tradition de l'Hôtel Dieu, c'est-à-dire la solidarité, l'accueil des plus pauvres et l'intelligence, sans oublier la santé bien évidemment. Si l'opérateur semble avoir le souci de cette tradition humaniste lyonnaise, et nous en sommes contents, nous savons bien qu'au final, seuls les équilibres financiers pèseront. C'est pour cela qu'il est impératif de garantir les équilibres annoncés entre commerces, bureaux et hôtellerie tout comme la nature des enseignes accueillies avant que le bail ne soit signé, pour ne pas que l'on se retrouve, comme dans le cas de Grôlée, des années plus tard, les bras « balan » en disant on ne peut rien faire.

Deuxièmement exemple d'arbitrage budgétaire que nous ferions si nous étions à votre place, c'est celui de la cuisine centrale. M. Fournel l'a reconnu en Commission, cette cuisine est en fin de vie. Vous avez annoncé des travaux en 2011 à hauteur de 300 000 euros. Il est temps, car le matériel est vétuste, à la limite de la sécurité des conditions de travail.

Ce n'est pas faute de vous avoir averti. Depuis des années, le délégataire du service public qui fait tourner cette cuisine centrale, fait des demandes répétées pour une rénovation urgente et indispensable de l'équipement et pour une amélioration des conditions de travail du personnel.

Cette cuisine fonctionne aujourd'hui bien au-delà de sa capacité : 50 % de repas supplémentaires par jour par rapport à la capacité soi-disant maximum de l'équipement ! Parfois, il faut même changer les menus au dernier moment pour cause de matériel en panne.

Et vous n'avez jamais considéré, curieusement, cet équipement comme prioritaire. Et aujourd'hui, il y a urgence. Une inspection du service de la Protection de la qualité de l'alimentation, dont la presse s'est fait l'écho, j'ai lu à ce sujet un article dans le Progrès, a révélé un certain nombre

de manquements constituant une menace pour la santé publique. Et la ville a été mise en demeure de procéder à des mesures correctrices.

Voilà deux exemples pour vous dire que vos choix budgétaires ne sont pas les bons. L'argent public n'est pas placé là où il devrait l'être et au moment où il devrait l'être. Quand on pense que vous avez dépensé cette année encore, plus de 700 000 euros pour une chaîne de télévision qu'aucun Lyonnais ne regarde, mais que dans le même temps, nos cantines manquent de moyens techniques et humains, c'est un comble. Cela nous apparaît profondément injuste. Nous ne cautionnons pas vos arbitrages faits trop souvent dans l'urgence. Nous voterons donc contre ce budget supplémentaire.

M. LE MAIRE : Merci beaucoup. Donc, mes chers Collègues, comme je savais que l'on en arriverait forcément, après la SACVL, à l'Hôtel-Dieu, ce sont des parcours un peu obligés, j'ai demandé à l'équipe qui va réaliser le projet de l'Hôtel-Dieu de venir le présenter. Aussi, je vais lever la séance quelques minutes, l'équipe va pouvoir nous présenter le projet, comme cela les Conseillers municipaux pourront juger si le projet est « au petit pied », pas très bien, commercial bas de gamme, etc...

Vous pourrez juger sur pièce, évidemment j'en ferai également juger les Lyonnais. Je fais d'abord voter la DM3.

Je mets aux voix les conclusions de mon rapport. Il n'y a pas d'opposition ? Elles sont adoptées à la majorité.

(Les Groupes Lyon Divers Droite - Ensemble Pour Lyon et Centriste et Démocrate Pour Lyon ont voté contre.)

La séance est suspendue à 19 H 00

Présentation du projet de l'Hôtel-Dieu par M. Constantin.

M. CONSTANTIN Albert : Monsieur le Maire, chers élu(e)s, si j'ai bien compris, je suis responsable des cinq minutes de récréation dans cet hémicycle et c'est une grande première pour moi.

L'Hôtel-Dieu, c'est une belle histoire qui a commencé il y a 14 siècles, mais au 6^e siècle, Childebart et

C'est une histoire assez intéressante, parce que bien sûr, on connaît Soufflot, et l'Hôtel-Dieu de Soufflot, cette grande façade et ce bâtiment, qui est certainement l'un des chefs d'œuvre de l'architecture sociale du 18^e siècle.

Mais avant Soufflot, il y avait déjà un Hôtel-Dieu, celui des quatre rangs, qui est derrière, symbolisé par son petit dôme et qui avait été construit au 17^e siècle. Et quand au 18^e siècle, les recteurs ont voulu confier à Soufflot cet Hôtel-Dieu, la ville avait imposé une façade prestigieuse, parce que c'était une des entrées de la ville, à partir de la Guillotière.

C'est pour cela que l'Hôtel-Dieu a deux façades : une façade intime et simple sur cour, faite avec des maçonneries enduites, et au contraire la façade sur le Rhône qui est prestigieuse. Elle est faite toute en pierre. D'ailleurs, c'est la ville qui a payé, à l'époque, cette façade en pierre alors que les Lyonnais ont payé le reste de l'Hôtel-Dieu.

Alors, cette histoire est intéressante, parce qu'elle a toujours eu ces deux visages, à la fois ce prestige voulu par la ville, comme un grand bâtiment emblématique et puis il fallait impressionner l'étranger, donc il était important que cette façade de plus de 300 mètres de longueur soit prestigieuse.

Aussi, dans le programme qui était suggéré et que nous avons essayé de reprendre et d'adapter à notre propre sensibilité, on s'est dit que finalement, il y avait trois dômes à l'Hôtel-Dieu :

- le grand dôme de Soufflot qui va symboliser la partie hôtelière, la partie de prestige, comme d'ailleurs le voulait le projet initial, avec cette grande façade, l'hôtel 5 étoiles ;
- le petit dôme, le centre de conférence, de conventions et le musée ;
- et puis le dôme du 19^e siècle de Pascalon qui symbolisera les activités tertiaires, le tout sur un socle commercial.

Il faut savoir que les recteurs, à l'époque, avait imposé à Soufflot de faire des commerces en rez-de-chaussée. Donc, toutes ces façades qui sont aujourd'hui, fermées malencontreusement, étaient initialement conçues pour être des façades commerciales. Donc on reste toujours dans cet esprit. On essaie de retrouver, de s'inspirer de l'esprit du lieu.

Alors, l'organisation des rez-de-chaussée, je passe rapidement là-dessus : il y a le commerce, l'hôtellerie, des restaurants, un centre de conventions, on va y revenir, mais surtout des aménagements de cours avec tous les jardins que vous voyez ici et toute une série d'entrées. Si l'on veut que l'Hôtel-Dieu s'ouvre aux Lyonnais, on va lui trouver beaucoup d'entrées.

D'abord, on va retrouver l'entrée historique, par où rentrait le pèlerin, sur le quai, avec la traversée de ce vestibule. On va donc en faire une entrée publique. Il y a l'entrée sur la place de l'hôpital que tout le monde connaît. On va créer une nouvelle entrée sur la rue Bellecordière, avec une cour ouverte que l'on va appeler la cour Saint Bonnet, et une entrée sur la rue de la Barre en plus de l'entrée qui sert de parking aujourd'hui sur le quai.

Donc multiplier les entrées pour permettre aux Lyonnais de pénétrer à l'intérieur de cet Hôtel-Dieu.

Et puis, création d'un parking, ici, il y a un espace libre au milieu des bâtiments, on va donc créer deux niveaux de parking, 200 places avec une accessibilité depuis le quai pour éviter que les voitures rentrent dans la Presqu'île. Voilà le plan de ce parking qui va se glisser entre les bâtiments existants.

Le grand dôme qui symbolise l'Hôtel va être mis en valeur et on a proposé à la Ville de faire éventuellement un aménagement qui prolongerait le bâtiment en traversant le boulevard et en venant créer un bas port pour avoir une liaison avec la Cité internationale, si on veut faire des conventions.

A l'intérieur de la partie hôtelière, on trouve le vestibule et sa double entrée, un restaurant à droite, en bleu, qui pourra donner des aménagements à l'intérieur de la cour. Et puis, quand on passera ce vestibule ouvert au public, on pourra accéder à ce grand escalier qu'on va construire, en rouge, avec des ascenseurs, pour pouvoir arriver au 1^{er} étage, l'étage du grand dôme, ouvert à tous.

Alors ce grand dôme, certains ont pu aller le visiter, 32 mètres de hauteur, absolument prestigieux, servait aux offices tous les jours pour que les malades qui étaient de part et d'autre dans ces grandes salles de 7 mètres de hauteur puissent suivre les offices religieux qui avaient lieu à l'intérieur de ce grand dôme.

On pourra y accéder, tout le monde pourra accéder à ce grand dôme, à partir de ces escaliers et des ascenseurs et on va aménager cet espace en grand hall ouvert à tous. C'est à la fois un espace privatif pour l'hôtel mais c'est à la fois un lieu ouvert à tous où on pourra venir le matin prendre un petit déjeuner, en rendez-vous d'affaire, l'apéritif l'après-midi... C'est un lieu qui sera ouvert en permanence comme le sont ces grands lieux maintenant de tous les grands hôtels. On voit ici ce que peut donner cet aménagement.

Et puis, ce dôme de 32 mètres de hauteur, on va lui donner un volume un peu plus acceptable, en créant cette espèce de grand luminaire. J'ai dit qu'on s'inspirait de l'esprit du lieu et bien, ce grand dôme servait à ventiler les salles de malades pour évacuer les miasmes. Et bien, on a imaginé faire avec des fibres optiques, une espèce de grand luminaire qui pourrait symboliser le mouvement de l'air qui avait lieu, à quoi servait le dôme initialement.

Vous avez vu que les façades ont été un peu endommagées par les nécessités fonctionnelles puisqu'on a supprimé les grandes salles collectives de 7 mètres de hauteur pour créer des chambres individuelles, créer un plancher intermédiaire. On va essayer de retrouver ces volumes. On va créer des belles suites, là où on voit du rouge sur le plan. Ces grandes fenêtres de 5 mètres de hauteur qui sont recoupées aujourd'hui par un plancher, on va casser ce plancher et on va retrouver l'intégrité de ces grands volumes en créant des suites tout à fait originales sur deux niveaux. On va arriver à l'étage et puis de l'étage, on aura une belle vue sur le Rhône, l'esplanade et l'aménagement des berges. On descendra dans la partie chambre. On voit ici quand on va arriver à l'étage, la vue sur le Rhône et les berges et puis, dans la partie basse.

Comme j'ai dit qu'on allait s'inspirer du lieu, j'ai parlé de la fibre optique mais on peut aussi parler de l'imagerie médicale qui a été inventée à l'Hôtel-Dieu en 1896 avec Destot. Et bien, on pourrait retrouver sous forme d'images radiographiées, de scannes, les plans de Soufflot pour révéler ce qu'on ne peut pas voir.

Voilà ce que donne la coupe générale du bâtiment et puis en partie haute, on va créer les belles suites. Ces suites, de part et d'autre du dôme, auront des loggias privatives pour pouvoir participer également à l'animation générale de cet hôtel. Voilà l'aménagement de ces loggias privatives qui permettront d'avoir un accès privilégié sur le dôme.

Voilà donc la partie prestigieuse de l'Hôtel-Dieu, de cette façade voulue comme prestigieuse, donnée à l'Hôtel pour en faire la partie « attractive » vis-à-vis de l'Etranger.

Et puis, beaucoup plus modestement, l'hôpital des Quatre-Rangs du 17^e siècle va être dévolu aux congrès. Les congrès médicaux, c'est 4/5 des conventions à Lyon. Donc on a pensé que c'était intéressant de trouver ce lieu symbolique fort, de l'aménager. Donc là, on n'est plus dans l'apparat. On est dans l'intime, dans la réflexion, dans l'échange médicale au profit de tout le monde.

Ici le petit dôme, l'aménagement du jardin. Et on voit sur ce plan ce que pourrait être l'aménagement en rez-de-chaussée de l'accueil de ces conventions avec la construction d'un amphithéâtre de 300 à 500 places. Et puis, au premier étage, la partie en jaune de salles de conventions et la partie en violet qui est le musée actuel qui est conservé mais dont nous avons prévu l'extension possible. On le voit le long de la chapelle mais à l'étage supérieur, on a les vides du musée actuel mais on a prévu d'agrandir ce musée. Il fait 800 m² aujourd'hui, on pourrait aller jusqu'à 4 000 m². Donc on voit très bien qu'il peut y avoir une cohésion, une synergie entre le centre de conventions (qui s'adressera surtout à des conventions médicales) et le musée. On aimerait bien qu'à partir du petit dôme cette synergie puisse donner un véritable rayonnement à ce musée.

Voilà pour la partie muséographique et centre de conventions. La coupe sur cet Hôtel-Dieu des Quatre-Rangs, du 17^e siècle, la partie la plus ancienne.

Si on regarde le socle commercial, cette partie en bleu, on retrouve l'idée initiale des recteurs et de Soufflot, de créer des commerces en rez-de-chaussée. Ne faites pas attention aux marques, il n'y a pas d'engagement de marques. On vous a mis des marques car évidemment, on a des visions très précises de ce que peuvent être ces commerces mais ne les prenez pas au premier degré bien évidemment. Vous voyez Apple Store qui veut aller partout dans Lyon. Il faudra bien qu'un jour, ils atterrissent aussi.

Alors l'intérêt de ces aménagements commerciaux, c'est qu'évidemment, on crée une animation au niveau de la rue. On va pouvoir ouvrir l'Hôtel-Dieu sur l'extérieur et surtout, on a des possibilités de faire des surfaces commerciales qui vont aller de 100 à 1 000 m², ce que la Presqu'île ne peut pas proposer aujourd'hui et en tout cas, pas sur la rue Grolée. Donc on a l'avantage de pouvoir attirer 5 enseignes qui ont besoin de surfaces importantes et qui pourront permettre l'implantation des autres commerces. Donc une dynamique, là aussi, à laquelle on croit pour améliorer l'aspect ludique et l'ouverture sur la ville.

Alors, la rue Bellecordière (vous savez que Bellecordière, c'est le surnom qu'on donnait à Louise Labé), aujourd'hui c'est une arrière cour car il existait avant des bâtiments sur la rue Bellecordière qui ont été démolis à la fin du 19^e siècle pour pouvoir élargir cette rue et qui n'ont jamais été reconstruits. Donc on propose de reconstruire des immeubles sur la rue Bellecordière pour

retrouver à la fois l'animation commerciale, trouver cette fameuse place dont je parlais tout à l'heure, la place Amédée Bonnet (l'inventeur de la chirurgie orthopédique à Lyon). L'Hôtel-Dieu était envié par l'empereur Joseph II, par le tsar, on a été à la pointe de toute la recherche médicale pendant plusieurs siècles donc il ne faut pas perdre cette mémoire.

On reconstitue au milieu la loge des fous qui a été démolie. On va la reconstituer selon une image que je vais vous montrer un peu plus loin. Voilà une perspective de la rue Bellecordière. Ici, la reconstruction de la loge des fous selon les treillages du 18^e siècle que vous voyez ici sur ces bâtiments.

Voilà toute l'animation piétonne qui peut avoir lieu. Tout ce jaune, ce sont les cheminements piétonniers. On pourra déambuler, on pourra venir se promener dans ces cours de cloîtres que l'on va réaménager. Comment va-t-on les réaménager ? Là encore, l'esprit du lieu. Vous savez qu'aux 17^e et 18^e siècles, la confrérie des botanistes était très puissante et on a à Lyon, toutes les générations des 2 Jussieu qui sont allés chercher des plantes aux quatre coins du monde. Les jardins de plantes médicinales et odoriférantes ont disparu en France. On voudrait reconstituer ces jardins là. Il existait 4 000 plantes à l'époque de Soufflot. On voudrait reconstituer dans une composition classique ces aménagements avec la réintégration de ces plantes médicinales et odoriférantes, ce que vous voyez sur ces images. Avec les coursives, les commerces, les restaurants... qui peuvent permettre une animation.

Enfin, la nuit, une mise en lumière qui a été longuement étudiée avec aussi bien l'animation commerciale, les cours intérieures pour permettre aux gens de venir le soir déambuler et utiliser les restaurants et puis, des animations possibles sur la façade, on en a vu parfois, mais on peut éclairer l'intérieur du grand dôme de différentes lumières, on peut projeter les médecins célèbres de l'Hôtel-Dieu, on peut trouver les thèmes qui correspondent aux thèmes des conventions qui auront lieu, on peut faire beaucoup de simulations évidemment avec les techniques actuelles.

J'en ai terminé pour cette petite présentation. Je vous demande juste deux minutes d'attention. On a préparé un petit film de synthèse pour faire vivre tout cela sans commentaire mais avec un peu de musique. Donc je laisse le film maintenant conclure mes propos.

M. LE MAIRE : Merci Monsieur Constantin, nous allons reprendre la séance du Conseil et je donne la parole à M. Fournel au sujet des cuisines centrales.

Reprise de la séance du Conseil municipal à 19 H 20

M. FOURNEL Yves, Adjoint : Sur les cuisines centrales Monsieur le Maire, parce que je crois qu'on ne peut pas laisser dire n'importe quoi. Aujourd'hui, comme c'est prévu dans le contrat que nous avons avec notre fournisseur, nous avons toute une série de contrôles qui a été effectuée et qui permet d'être tout à fait confiants dans la bonne tenue de nos cuisines. Ceci dit, par rapport aux remarques qui ont été faites par la Préfecture, toutes les demandes à court terme ont déjà été réalisées et le planning des interventions permettra de respecter le planning demandé par la Préfecture sur un certain nombre de modifications. Je confirme aussi que nous avons bien prévu 300.000 € d'investissement dans cette cuisine pour qu'elle puisse tenir le temps voulu dans des conditions correctes en augmentant encore sa capacité de production.

Voilà, Monsieur le Maire, nous organiserons une visite publique avec des journalistes.

M. LE MAIRE : Je mets aux voix les conclusions de mon rapport. Il n'y a pas d'opposition ? Elles sont adoptées.

(Adopté.)